

Recueil Dalloz > hebdomadaire 17 janvier 2019

CHRONIQUE / Profession juridique La place juridique de Paris > Hugues Bouthinon-Dumas et Bruno Deffains 29

ÉDITORIAL

195° année

n° 1 / 7802e pages 1 à 64

1 Ellul et les gilets jaunes, Christophe Jamin

ACTUALITÉS

- 10 Données non personnelles (libre flux): publication d'un règlement européen
- 11 Annonce d'une loi « anti-casseurs »: contenu de la proposition de loi sénatoriale
- 13 Manipulation de l'information : validation sous réserves et publication des lois
- Loi de finances pour 2019: validation pour l'essentiel et publication 17
- Mesures d'urgence économiques et sociales: publication de la loi

POINT DE VUE

27 Les titres universitaires et le service juridique du Conseil constitutionnel, Jérôme Chacornac et Philippe Conte

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- Panorama: Responsabilité civile, Philippe Brun, Olivier Gout et Christophe Quézel-Ambrunaz
- Notes: Aide aux étrangers en situation irrégulière: victoire en demi-teinte de la cause humanitaire, note sous Crim. 12 déc. 2018, Alice Dejean de la Bâtie
- 53 Nouvelles limites à la saisie pénale en valeur, en cas de pluralité d'auteurs ou de complices, note sous Crim. 24 oct. 2018, Philippe Petitprez
- 57 Clause abusive et clause de déchéance du terme en matière de crédit immobilier, note sous Civ. 1^{re}, 10 oct. 2018, Jérôme Lasserre Capdeville
- 61 Le défaut d'un médicament, note sous Civ. 1re, 26 sept. 2018, Jean-Patrice Storck

ENTRETIEN

64 Pierre-Yves Gautier - La prescription sur le billot du contrôle de proportionnalité



Recueil Dalloz

75685 PARIS CEDEX 14 Tél. (Rédaction) 0140645366 Fax 0140645466 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION, PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIOUE

Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER, et Philippe MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

· DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chcf

RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370) Thomas LEFORT (5356)

· CHEFS DE RUBRIOUES

Banque - Crédit - Garantie: Valéric AVENA-ROBARDET Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD Fonds de commerce et commercants: Yves ROUOUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481) Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES 1^{rt} secrétaire de rédaction : Véronique THILL Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice 80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 0141484792 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0140922085

Service publicité: Myriam LACROIX, Responsable Tél.: 0140926966 - mlacroix@editions-legislatives.fr Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 645 € HT (658,55 € TTC)

Étranger: 711 € HT

Prix au numéro: 28,59 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Janvier 2019

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 € Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14° RCS Paris 572 195 550 Siret 572 195 550 00098 Code APE 5811Z TVA FR 69 572 195 550 Société des Éditions Lefebvre Sarrut





Origine du papier: Portugal Taux de fibres recyclées: 0 % Certification PEFCTM Indice Eutrophisation: 0,08 kg/t

SOMMAIRE



EDITORIAL

Christophe Jamin

Ellul et les gilets jaunes



DROIT DES AFFAIRES

ACTUALITÉS

Entreprise en difficulté

Groupe de sociétés (autonomie des filiales): solutions fondées sur une approche globale, Com. 19 déc. 2018

Admission des créances (contestation): compétence exclusive du juge-commissaire, Com. 19 déc. 2018

Nullité de la période suspecte (hypothèque judiciaire): portée de la décision d'admission, Com. 19 déc. 2018

Liquidation judiciaire (poursuite d'activité): adoption d'un plan de cession hors délai, Com. 19 déc. 2018

Association (liquidation judiciaire): pas de dissolution automatique, Soc. 19 déc. 2018

Propriété intellectuelle

Droit d'auteur (stockage de marchandises): atteinte au droit exclusif de distribution, CJUE 19 déc. 2018

Société et marché financier

Société d'exercice libéral (avocat): retrait unilatéral d'un associé, Civ. 1^{rc}, 12 déc. 2018



DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Bornage (action): fonds séparés par une limite naturelle et infranchissable, Civ. 3°, 13 déc. 2018

Contrat-Responsabilité-Assurance Préjudice d'avilissement (prostitution forcée):

absence d'indemnisation séparée, Civ. 2°, 13 déc. 2018

Famille-Personne-Succession

Bien commun (qualification): compétence du tribunal de grande instance, Civ. 1º, 19 déc. 2018



DROIT IMMOBILIER

Bail

Bail d'habitation (dégradations): action en responsabilité délictuelle contre l'occupant, Civ. 3°, 20 déc. 2018 Bail d'habitation (HLM): transfert et inadaptation du logement à la taille du ménage, Civ. 3°, 20 déc. 2018

Bail d'habitation (vente par adjudication): information et protection du locataire, Civ. 3º, 20 déc. 2018

Construction-Urbanisme

Contentieux de l'urbanisme (transaction): portée de la formalité de l'enregistrement, Civ. 3°, 20 déc. 2018

Copropriété

Administrateur provisoire (désignation): absence d'un mandat de syndic en cours, Civ. 3°, 20 déc. 2018

Expropriation

Indemnité d'expropriation (préjudice):

autorisation temporaire de créer une terrasse fermée, Civ. 3°, 20 déc. 2018



DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Espace Schengen (transport par autocar): contrôle des passeports et titres de séjour, CJUE 13 déc. 2018

Données non personnelles (libre flux): publication d'un règlement européen



DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Annonce d'une loi « anti-casseurs »: contenu de la proposition de loi sénatoriale

Presse et communication

Manipulation de l'information: validation sous réserves et publication des lois

Diffamation (action d'un État étranger): nonrenvoi d'une QPC, Cass., ass. plén., 17 déc. 2018

Procédure pénale

Mandat d'arrêt européen (exécution): refus en faveur de la réinsertion sociale, CJUE 13 déc. 2018

Garde à vue (assistance d'un avocat): portée de la jurisprudence de la Cour européenne, Crim. 11 déc. 2018

17

DROIT PUBLIC

Fiscalité

Loi de finances pour 2019: validation pour l'essentiel et publication

ISF (assurance vie): portée d'une clause d'indisponibilité, Com. 12 déc. 2018

18

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Comité social et économique (SNCF): détermination des établissements distincts, Soc. 19 déc. 2018

Information/consultation: filiale française d'une société basée dans un autre État membre, Soc. 19 déc. 2018

Sécurité sociale

Mesures d'urgence économiques et sociales: publication de la loi



PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Arbitrage (impartialité et indépendance): portée des révélations postérieures, Civ. 1^e, 19 déc. 2018



27

Les titres universitaires et le service juridique du Conseil constitutionnel par Jérôme Chacornac et Philippe Conte



CHRONIQUE

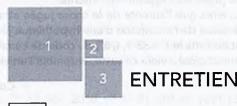
29 La place juridique de Paris par Hugues Bouthinon-Dumas et Bruno Deffains

PANORAMA

Responsabilité civile
novembre 2017 - octobre 2018
par Philippe Brun, Olivier Gout
et Christophe Quézel-Ambrunaz

NOTES

- Aide aux étrangers en situation irrégulière: victoire en demi-teinte de la cause humanitaire, note sous Crim. 12 déc. 2018 par Alice Dejean de la Bâtie
- Nouvelles limites à la saisie pénale en valeur, en cas de pluralité d'auteurs ou de complices, note sous Crim. 24 oct. 2018 par Philippe Petitprez
- Clause abusive et clause de déchéance du terme en matière de crédit immobilier, note sous Civ. 1°, 10 oct. 2018 par Jérôme Lasserre Capdeville
- 61 Le défaut d'un médicament, note sous Civ. 1°, 26 sept. 2018 par Jean-Patrice Storck



64

Pierre-Yves Gautier - La prescription sur le billot du contrôle de proportionnalité

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du Recueil Dalloz, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... »,
 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

> Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr